

Zeitschrift: Allgemeine schweizerische Militärzeitung = Journal militaire suisse = *Gazetta militare svizzera*

Band: 75=95 (1929)

Heft: 6

Artikel: Un essai de guerre de chasse aux manoeuvres de la Br. I. 4 : (Extrait d'une conférence donnée par le Colonel de Diesbach en 1928)

Autor: Diesbach

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-8292>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

durch den größern Aktionsradius seiner Kampfeinheiten und der dadurch bedingten Mehrausgabe an schädlichem Gewicht, in Form von Betriebsmitteln. Die Nutzlast ist stets umgekehrt proportional dem Aktionsradius. Wie sehr dies auf den Bombenwurf von Einfluß ist, hat uns der Krieg an praktischen Beispielen gezeigt.

Unter den Angriffen der Alliierten hatten die deutschen Rheinstädte am meisten zu leiden. Je weiter zurück die Ziele lagen, umso schwächer wurden die Angriffe, schon lange vor Berlin hörten sie ganz auf. Das gleiche Bild auf der andern Seite. Nancy hatte mehr zu leiden als Paris und die französische Pulverstadt Miramas an der Rhone-mündung — das rentabelste Bombenziel und den Deutschen sicher bekannt — hat nie Bombenbesuch erhalten.

Auch das soll uns zu denken geben. So könnten wir beispielsweise einen Gegner mit tiefem stiefelartigem Hinterland nie ernstlich schädigen. Dagegen spielen die Ausmaße unserer Heimat eine kleinere Rolle, aber auch sie schädigen den Wirkungsgrad schon erheblich, insbesondere dann, wenn der Gegner das Abwurfmateriel über die Alpen schleppen muß, er also einen langen Anflug braucht.

Von großem Einfluß ist auch der Aktionsradius, d. h. das bedingte schädliche Gewicht, auf den Luftkampf selbst. Im geringen Aktionsradius ist die Ueberlegenheit im Luftkampf mitbegründet.

Wenn wir den Kampfraum über unser Land verlegen, können wir die leichteren, rascheren Flugzeuge verwenden, machen uns technisch überlegen und schaffen auch zahlenmäßig einen nicht zu unterschätzenden Ausgleich, denn je weiter der andere fliegen muß, umso schwächer wird er, nicht nur luftkampftaktisch, sondern auch an Zahl der geeigneten Flugzeuge.

Der Nachteil, der unserer Truppe und der Heimat aus diesem Kampfsystem erwächst, ist weniger groß, wenn er als unvermeidlich vorgesehen, Truppe und Volk entsprechend aufgeklärt und bei Errichtung des passiven Fliegerschutzes die nötigen Konsequenzen gezogen werden.

Damit wären für Verwendungsart und Aktionsgebiet die großen Richtlinien gegeben, es bleibt noch zu untersuchen, wie wir die Aufgaben taktisch lösen können.

Fortsetzung folgt.

Un essai de guerre de chasse aux manœuvres de la Br.I. 4.

(Extrait d'une conférence donnée par le Colonel *de Diesbach* en 1928.)

Le terme est nouveau; il date de ces manœuvres. Je l'ai choisi, parce que celui dont je m'étais servi jusque là « Guerre d'infiltration » rendait très inexactement ma pensée, et s'appliquait déjà d'ailleurs, dans notre langage tactique, à toute progression faite au compte-

gouttes et en dehors des vues de l'ennemi. Quant aux autres vocables, auxquels on aurait pu songer aussi, j'y avais renoncé d'emblée. « Petite guerre », traduction de « Klein-Krieg » avait dans l'ancienne terminologie française le sens du mot « manœuvres » aujourd'hui, et ne disant pas par lui-même ce qu'on voulait lui faire dire, ce terme exigeait en tous cas une explication complémentaire.

« Guerre d'embuscade » serait par trop restrictif. Il peut s'agir d'embuscade sans doute, mais pas exclusivement, et l'on voit très bien ceux qui seraient chargés de mener ce genre de combat, le faisant en plein mouvement, en cherchant à s'approcher de l'ennemi, soit en le suivant, soit en surgissant sur ses flancs. « Guerre de partisans », enfin, serait un contre-sens. Elle évoque les francs-tireurs opérant en marge de l'armée et en dehors des lois de la guerre. Ce qui est en contradiction absolue avec notre manière de voir, puisque nous voudrions charger de ce procédé de combat de vrais soldats, et même une élite.

Le terme de « Guerre de chasse » est au contraire aussi exact qu'expressif. Tout le monde le comprend du premier coup. En raccourci, il contient déjà la mission et l'idée de manœuvre de ceux qui seraient chargés de mener ce genre de combat.

L'essai que j'en ai fait cette année à la Br. 4 n'était, cela va sans dire, qu'un échantillon et une ébauche de ce que nous pourrions si facilement organiser. Il n'en est pas moins vrai que malgré son caractère d'improvisation, il fut à mon avis singulièrement probant et fait entrevoir tout le parti que nous pourrions tirer de la guerre de chasse, mise au point, selon la formule que j'avais proposée dans la R. M. S. en mars 1926.

Il est nécessaire que je vous indique en quelques mots la genèse de cette idée.

Le Lt. Colonel Borel rentrait en 1921 de l'Ecole de guerre de Paris avec la conviction absolue qu'en nous acharnant à imiter les belligerants de la grande guerre, dans des procédés de combat s'inspirant presqu'uniquement de la mise en valeur d'un formidable outillage que nous n'avons pas, nous leur assurions d'avance des succès faciles et bon marché.

Dans un mémoire qu'il adressait à quelques officiers supérieurs — à moi entr'autres, — il suggérait de commencer la défense du territoire sur la frontière même par les R. qui se recrutaient à proximité. Ceux-ci mettant à profit leur connaissance du terrain mèneraient devant l'envahisseur une guerre de petits paquets, et ainsi l'ennemi n'arriverait pas, comme ce serait le cas aujourd'hui, presque sans coup férir, devant notre armée, concentrée sur une ligne intérieure, pour la grande bataille. Peu de jours après, le Lt. Colonel Borel m'envoyait un projet d'article intitulé « Les deux écoles » qui, soumis en haut lieu, fut interprété comme une critique, et ne reçut pas l'« imprimatur ».

Pour ma part j'avais toujours été d'avis qu'en calquant aveuglément nos procédés de combat sur ceux de nos adversaires possibles,

nous leur faisions d'avance la partie belle. Je l'avais écrit même, bien avant la guerre. Aussi dans sa lettre, qui accompagnait son dernier travail, Borel me disait-il: «Vous avez du reste été un précurseur dans ce courant d'idées; votre brochure sur la Division de cavalerie, que vous m'avez donnée il y a quelques années, en est un éclatant témoignage, qui a contribué à étayer mes convictions.» Et plus loin, constatant qu'une certaine évolution commence à se dessiner tout de même dans les sphères dirigeantes au point de vue de notre défense nationale, il ajoute: « Je dois dire qu'en somme on arrive peu à peu à la réalisation de ce que vous, il y a dix ans, et moi il y a trois ou quatre ans, nous avons préconisé. Je ne prétends pas que nous y soyons pour quelque chose, mais c'est une satisfaction de voir que nous n'avions pas tort.»

Depuis lors, j'ai beaucoup réfléchi à ce problème de notre défense nationale, soulevé par Borel en 1922. Une chose surtout me préoccupait: c'était la couverture de notre territoire en cas d'attaque brusquée. Avec notre système de milices, impossible d'avoir à temps sur place les éléments qui auraient pu s'y opposer, et quelle solution qu'on imagine: bataillons ou détachements frontière, Thalwehren ou barrage de Landsturm, etc., etc., elle avait toujours cet inconvénient, qui lui enlevait toute valeur, celui d'arriver trop tard.

Il était pour la même raison inutile de songer à faire combattre par petits paquets des R. entiers sur la ligne frontière. Ces R. ne pourraient pas non plus mobiliser à temps. Et c'est la raison qui m'a fait chercher la solution du problème dans l'infiltration préparée d'avance et instantanée de toute une partie du territoire depuis la frontière jusqu'à la ligne choisie pour la concentration de l'armée. Le secteur serait réparti en zones de recrutement des R. J. d'élite. Ces zones seraient divisées à leur tour en compartiments, dans chacun desquels combattrait une patrouille de carabiniers d'après une tactique spéciale que nous avons dénommée la guerre de chasse.

Que seraient ces carabiniers? Une élite, au sens large du mot. On leur ferait prêter une fois pour toutes un serment solennel, le grand serment des carabiniers par lequel ils s'engageraient à attaquer l'ennemi sans répit s'il se présentait en cas de guerre dans leur terrain. On leur rendrait, cela va sans dire, leur traditionnel chapeau à plumes, qui serait leur signe distinctif et deviendrait la fierté de leur vie.

De plus, ils combattaient à proximité immédiate de leurs foyers dans un terrain dont ils connaîtraient par conséquent toutes les possibilités. Les carabiniers seraient ainsi triplement stimulés dans l'accomplissement de leur devoir par l'intérêt, par le sentiment de l'honneur, et par l'attrait d'une tactique tout instinctive. Armés de F. M. et de fusils, leurs interventions, sans aucune préoccupation géographique, auraient toujours un caractère de surprise. Ils ne laisseraient jamais à l'ennemi, pris brusquement sous leur feu, le temps de se reconnaître,

et, avant qu'il ait pu organiser le nettoyage ou même riposter, ils auraient déjà disparu pour recommencer quelque temps après, un peu plus loin. Il n'y aurait plus aucune sécurité pour l'envahisseur: ici, ce serait son exploration; là, une avant-garde qui serait brusquement fusillée; une autre fois, loin en arrière des lignes avancées, un général qui s'affaîssezait dans son automobile, traversé par une balle, partie on ne sait d'où. Les colonnes de train, de munitions, de ravitaillement; les troupes au repos; rien ne serait épargné. Les carabiniers s'attaqueraient à tout, et, visant à coup sûr, sans être contrebattus eux-mêmes par le tir de l'ennemi, ils feraient mouche presque chaque fois.

Pour en débarrasser le terrain, l'envahisseur devrait fouiller pas à pas tout le pays. Dans ces conditions, plus question de pousser des avant-gardes stratégiques à l'improviste, d'un seul temps, jusqu'au cœur de la Suisse, pour couvrir et faciliter l'arrivée des gros. Coupées de tout et sans cesse attaquées, elles seraient vouées à une destruction rapide. Ainsi l'invasion de notre pays exigerait d'emblée des effectifs énormes, et la surprise par des colonnes rapides, pénétrant brusquement, ne serait plus à redouter. Dans ces conditions, la traversée de notre territoire par un belligérant pour atteindre son adversaire principal deviendrait une opération longue et coûteuse. Autant dire que, n'y trouvent plus son intérêt, il ne l'entreprendrait pas.

Mais voyons un peu comment on pourrait organiser ces carabiniers. C'est la zone de recrutement des R. d'infanterie d'élite qui en constituerait la cellule. On mettrait un officier à la tête de chaque arrondissement régimentaire. Il serait le teneur de contrôle des patrouilles et veillerait constamment à les maintenir au complet. Celles-ci se recruterait indistinctement dans toutes les classes d'âge et dans toutes les armes. Rien n'empêcherait même d'y incorporer des éléments qui jusque là n'appartenaient pas à l'armée, mais qui par leurs qualités morales et leurs aptitudes physiques seraient à même de rendre d'excellents services comme carabiniers. Chaque année, ils seraient convoqués pour deux ou trois jours de service spécial. L'officier de carabiniers de l'arrondissement régimentaire leur donnerait une instruction sur la guerre de chasse, puis chaque patrouille se rendrait dans son compartiment, en étudierait les possibilités; ferait ses essais; et chercherait finalement des emplacements pour des dépôts de munitions, et des dépôts de vivres, organisant avec les habitants le ravitaillement de ces derniers en cas de guerre. A mon avis, l'effectif des carabiniers ne devrait en aucun cas dépasser 400 hommes par arrondissement, ce qui porterait leur chiffre total à 14.400. Or, quel que soit le front en cause, la guerre de chasse n'en occuperait jamais qu'un tiers à la fois, c'est-à-dire 4800 environ, dont le quart peut-être appartiendrait à l'infanterie d'élite. Les Bat. de la zone intéressée compteraient par conséquent 25 hommes de moins au départ, et les autres partiraient avec tout leur monde.

Somme toute, cette organisation ne coûterait presque rien, et il ne serait pas très difficile de la créer sans recourir à une loi spéciale, ce que l'on paraît redouter surtout dans certains milieux.

Mais comment s'effectuerait la mise sur pied des carabiniers ? En cas d'attaque brusquée, les patrouilles de chasse courront spontanément à leurs postes de combat, s'infiltrant sur toute l'étendue de la frontière politique en cause, et sur une profondeur déterminée d'avance pour chaque front. En cas d'attaque d'un autre front, les carabiniers appartenant aux troupes de campagne, mobilisent avec leurs unités.

Voyons maintenant en quoi a consisté l'essai de guerre de chasse, que nous avons esquissé l'année dernière aux manœuvres de la Br. I. 4.

J'avais fait commander la veille, à 10.00, à Morat, 32 hommes du R. de Fribourg avec 4 F. M. Un certain nombre d'entre eux devaient connaître la contrée. En fait, il ne s'en trouva que 6 qui n'étaient pas tout-à-fait étrangers à la région des manœuvres. Partant de cette constatation, je répartis le détachement en 6 patrouilles, dont 4 seulement furent armées de F. M. Puis après les avoir orientées sur le thème bleu, qu'elles devaient connaître parfaitement, cela va sans dire, pour pouvoir travailler elles-mêmes, je leur donnai une courte orientation sur le but et la tactique de la guerre de chasse — dont elles n'avaient jamais entendu parler d'ailleurs. Puis on remit à chaque chef de patrouille une carte au 1 : 25.000, sur laquelle étaient tracées les limites de leurs différents compartiments et le lundi soir déjà, je les expédiai dans leur terrain. Pour ne pas entraver les manœuvres, le R. de Neuchâtel avait reçu l'ordre de ne pas tenir compte de leurs attaques, mais de les noter simplement à titre de contrôle. Les arbitres, de leur côté, en étaient avisés, et les patrouilles de chasse enfin devaient tenir un journal de leurs interventions.

Une première constatation qui n'est pas négligeable : Les hommes ont admirablement compris, du premier coup, ce qu'on voulait d'eux. Les patrouilles se sont très rarement laissé voir, et toujours, parce qu'à l'encontre des instructions reçues, elles ont prolongé parfois la durée de leur tir, séduites qu'elles étaient par les buts qui s'offraient à elles. Or, tout l'art pour les patrouilles de chasse, est de prendre l'adversaire, le plus près possible, sous un feu meurtrier et inattendu, et de disparaître avant qu'il ait eu même le temps de réaliser ce qui lui arrive.

Une autre constatation, très intéressante aussi, c'est l'aisance avec laquelle les hommes, livrés à leur instinct et libérés d'un contrôle qui les intimide toujours un peu ont employé le F. M. Cela nous prouve encore une fois qu'il faut éviter le schéma, qui tue l'intelligence naturelle, et rend gauche et maladroit.

Mais voyons un peu à la lumière des journaux des patrouilles, quels auraient été en réalité les effets de la guerre de chasse pendant ces deux jours de manœuvres, ou plus exactement pendant les 14 heures où les troupes ont effectivement travaillé. Je prends les rapports de

la patrouille No. 5, celle du caporal Schwob, qui opérait dans les bois ouest de la route de marche de Rouge, entre Sugiez et le Löwenberg.

Le 28, à 17.00, la patrouille laisse passer un petit détachement d'exploration (Ir Lt. Perregaux) sans ouvrir le feu — ce qui était parfaitement judicieux de sa part, car ce feu, en réalité, eut amené l'ennemi à nettoyer ces forêts, avant de se risquer de nuit avec tout son monde sur cette unique route de marche, et la patrouille eut été privée d'une partie de ses résultats ultérieurs.

Le 29, à 03.00, elle ouvre le feu brusquement depuis la forêt sur le gros du détachement Borel. Elle le fait, depuis la lisière, à 100 m. environ de la colonne. L'effet eut été sérieux déjà par cette nuit assez claire; mais si la patrouille s'était tapie à 20 m. de la route avec son F. M., quel désastre pour Rouge et quelle panique!

A 03.45, elle tire de la même lisière de forêt sur des officiers à cheval. C'étaient des arbitres!

A 05.30, sur une colonne de fourgons. Des caissons probablement.

Le 29 au soir, pendant l'attaque de Bleu contre le Löwenberg, la patrouille prend à revers, de tout près, cette fois-ci, une bttr. rouge installée à la cote 436.

Puis elle tire sur une section ennemie au repos, à la lisière de la forêt (le soutien d'artillerie). Enfin, elle s'approche d'une ferme (cote 437) et y fusille encore, à bout portant, de l'artillerie rouge qui amenait ses avant-trains.

Depuis lors, elle suit en les harcelant, les fractions du détachement Borel qui se repliaient sur Anet, le long de son compartiment.

Les résultats de la patrouille Schwob sont les plus clairement rapportés, et c'est pour cette raison, que je les ai choisis. Mais ceux des patrouilles 2, 3 et 4 sont certainement équivalents.

Une remarque générale: les patrouilles ouvraient souvent le feu de trop loin, c'est-à-dire à des distances variant entre 100 et 300 mètres, alors qu'elles auraient dû le faire de tout près et le pouvaient sans se compromettre davantage, tout au contraire. Un feu meurtrier à quelques pas produira toujours un effet si ahurissant, que leur retraite ne sera pas inquiétée. En tirant à 300 mètres, elles n'amèneront jamais aucune panique; la riposte viendra instantanément, et l'ennemi, en possession de tout son sang-froid, poussera de suite à leurs trousses, ses organes de nettoyage, qui probablement d'ailleurs ne l'atteindraient pas.

Malgré tout, en supputant très approximativement, cela va sans dire, ce qu'aurait coûté à l'ennemi la guerre de chasse, telle que l'ont menée les 32 hommes, chargés d'en faire la démonstration, nous pensons que ses résultats n'auraient pas été très inférieurs, en fait, à ceux d'un bataillon entier pendant le même temps. Ne vous figurez pas surtout que j'aie voulu exagérer les effets de la guerre de chasse ou ravaler ceux des troupes de ligne, pour les besoins de la cause, et voyez plutôt comment je suis arrivé moi-même à cette conclusion.

Les patrouilles de chasse attaquaient toujours par surprise un ennemi qui se présentait dans les conditions les plus défavorables pour lui et offrant les meilleures cibles à leur tir. J'ai admis qu'au cours de leurs très nombreuses interventions, elles auraient bien totalisé une vingtaine d'ennemis tués et une centaine de blessés. C'est là certainement un minimum. Or j'accorde à un Bat. d'infanterie, pendant le même temps, comme résultats: 30 morts et 150 blessés, soit un tiers de plus qu'aux patrouilles de chasse. Et je crois encore lui faire la part belle, étant donné que l'infanterie au combat ne tire le plus souvent qu'à grande distance et contre des buts presqu'invisibles. En doublant, en effet, ces résultats pour avoir ceux de la journée complète, car les manœuvres furent suspendues effectivement pendant 9 heures durant, cela nous donnerait par Bat. bleu 60 tués et 300 blessés et pour le détachement Weissenbach tout entier, c'est-à-dire avec ses groupes de mitrailleurs attelés et d'obusiers lourds, un total de 1600 ennemis hors de combat en moins de 24 heures de bataille. Vous voyez que je suis généreux dans mes estimations. Ce qui n'empêche pas cet échantillon de guerre de chasse d'être, malgré son caractère d'improvisation, assez concluant par lui-même.

Mais plus réjouissante encore que les résultats de ce premier essai, c'est la conclusion que nous en pouvons tirer pour la couverture de nos frontières, en réfléchissant aux conséquences qu'aurait eues l'organisation généralisée de la guerre de chasse, dans l'hypothèse même qui a servi de thème à nos manœuvres.

Vous vous souvenez que Rouge avait envahi brusquement le canton de Neuchâtel, pendant la nuit du 27 août, et qu'il avait poussé d'un temps, à toute vitesse, une division motorisée jusqu'au delà de la Thièle. Derrière cette immense colonne, une brigade de cavalerie se répand dans le pays, et tenant par sa présence la population en respect, couvre ses communications. C'est la surprise complète. Les soldats neuchâtelois, on peut se le figurer, n'échappent pas à l'affolement général. Rares sont ceux qui cherchent à rallier Yverdon, Tavannes, Bienne ou Fribourg, tandis que les voitures, les charrettes, et le gros de l'artillerie suivent de loin par route la Division rouge, sous la protection de la cavalerie, qui n'a pas de peine à mâter une population complètement désorientée par l'imprévu des événements.

Mais je suppose que la guerre de chasse ait été organisée aussi dans l'arrondissement du R. I. 8. L'irruption se serait tout de même produite, cela va de soi, et je veux croire que la Division rouge serait parvenue sur ses camions jusqu'à la Thièle; mais les patrouilles de carabiniers, familiarisées d'avance avec cette éventualité, qui est, somme toute, leur principale raison d'être; fortes de leur préparation et de leur serment, auraient tôt fait de vaincre leurs nerfs. Les unes après les autres, elles eussent gagné tout de même leurs terrains de chasse, et commencé leurs attaques. La Br. cav. rouge, dispersée un peu partout, en aurait été la première victime. Ses vedettes, ses pa-

trouilles tomberaient continuellement dans leurs embuscades. Puis les longues colonnes de canons, de voitures, de trains de tous genres et de chevaux de selle dont l'arrivée sur la Thièle est impatiemment attendue, pour rendre à la division, transportée sans matériel, sa force de combat et sa valeur tactique.

Mais la cavalerie n'a pas le don d'ubiquité. Décimée elle-même par le feu bien ajusté des carabiniers, que l'on ne voit jamais et qui sont partout, elle ne couvre plus la traversée du Canton de Neuchâtel. Et bientôt les soldats, qui n'ont pu mobiliser, et la population civile elle-même, reprenant leurs sens, secondent partout les patrouilles de chasse. La division rouge, à pied, presque sans munitions et dépourvue de vivres, est toujours sur la Thièle. Mais elle est coupée de tout, et, ayant perdu son moral, quand Bleu l'attaquera, elle est vouée à la destruction.

Et c'est ainsi que grâce aux carabiniers, le pays, traversé par une avant-garde stratégique, se refermerait comme une trappe derrière elle.

L'on voit par cet exemple, qui ressort tout naturellement et tout-à-fait par hasard de notre thème de manœuvres, que la guerre de chasse, organisée sans aucune préoccupation de tactique géographique, serait susceptible de transformer en échec, pour l'envahisseur, une situation qui semblait de prime abord désespérée pour nous. Cependant l'acte décisif de notre défense nationale se jouerait malgré tout par les unités d'armée sur le front d'arrêt de nos forces principales. Mais il est de toute importance que l'envahisseur n'y parvienne que le plus tard possible, avec un moral atteint et des pertes déjà considérables.

La guerre de chasse vaut donc bien que l'on défende sa cause.

Bewaffnung der Motorfahrer.

Von Oberstlt. *Ruf*, Instruktionsoffizier der Motorfahrertruppen.

In Kreisen des Motorwagendienstes wird neuerdings lebhaft über die Bewaffnung der Motorfahrer diskutiert. Die jetzige, der Revolver, sei ungenügend und sollte durch den *Karabiner* ersetzt werden. Mit dem Revolver allein sei eine Motorfahrzeugkolonne gegenüber der kleinsten gegnerischen Patrouille wehrlos. Er könne höchstens als Notwehrwaffe in besetztem oder aufrührerischem Gebiet in Betracht kommen.

Hier einige Worte zu dieser Frage. Zuerst die Begründung, warum seinerzeit der Revolver abgegeben wurde.

Anfangs der Kriegsmobilmachung hatte der M.W.D. nur *abkommandierte* Fahrer aus allen Waffengattungen. Es waren somit — weil keine Umkleidung und Umbewaffnung stattgefunden — alle Handwaffen vertreten. Der Infanterist hatte sein Gewehr, der Mitr. und Kavallerist Karabiner, Train- und San.-Soldaten ihre Faschinen-